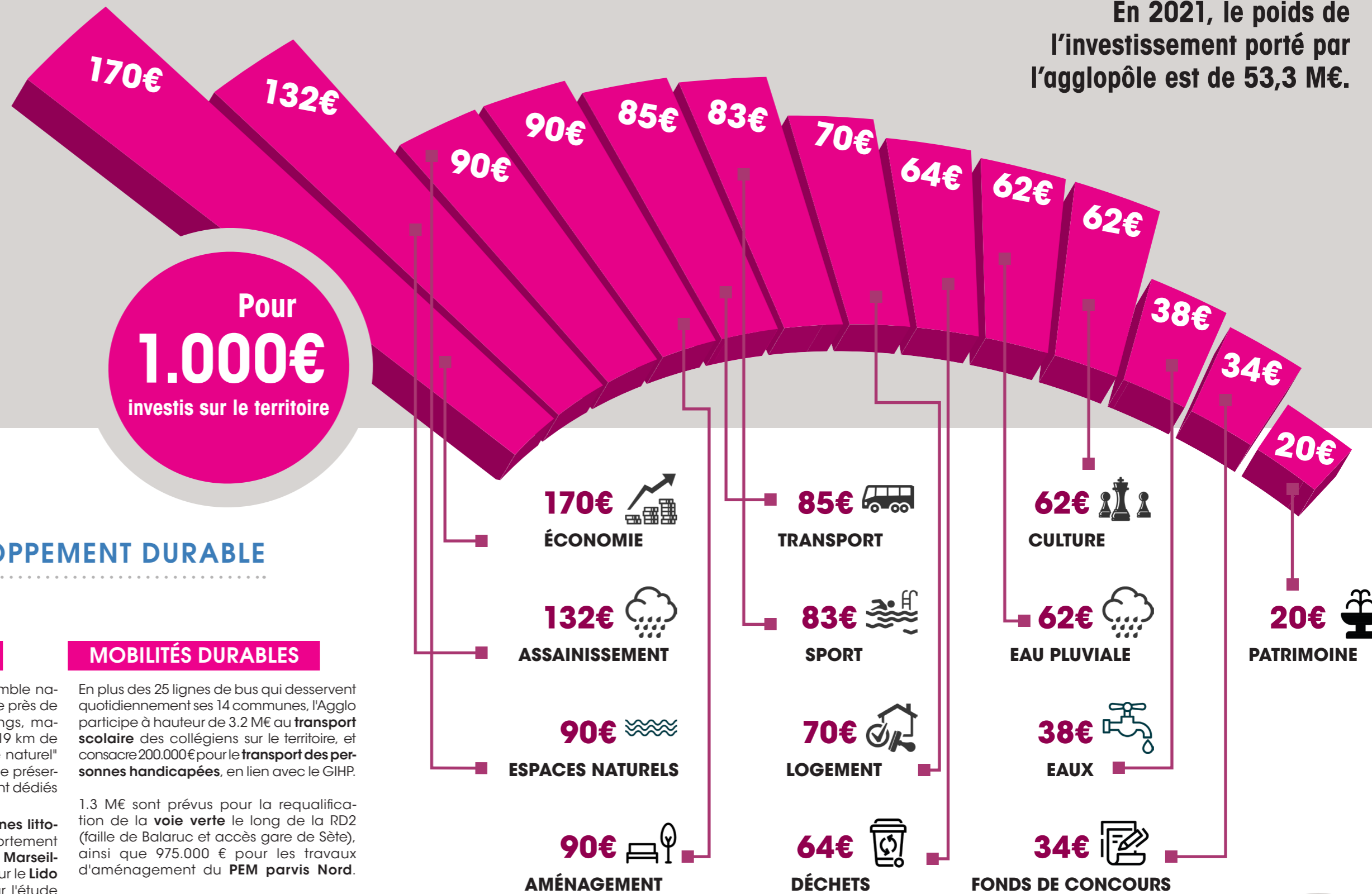


« Après une année 2020 fortement impactée par la crise sanitaire, Sète agglomération méditerranéenne confirme dans ce budget 2021 son rôle d'amortisseur social, au travers notamment des aides directes en direction des entreprises et des commerçants. En maintenant une politique d'investissement ambitieuse, elle apporte tout son soutien à l'économie locale et reste le deuxième investisseur du département.

2021 est donc une année charnière : les réformes structurelles engagées par notre EPCI doivent aboutir à une maîtrise des dépenses de fonctionnement, et ce afin de poursuivre aujourd'hui et demain une politique structurante en faveur des communes et, plus généralement, du développement harmonieux de notre territoire. »

Marcel Stoecklin
Vice-président délégué aux finances

En 2021, le poids de l'investissement porté par l'agglomération est de 53,3 M€.



96 M€ ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE

EAU / ASSAINISSEMENT

Invisible, le réseau d'assainissement n'en est pas moins essentiel pour assurer l'élimination des eaux usées. Avec un budget assainissement de plus de 13 M€, l'année 2021 sera marquée par la poursuite des **travaux d'extension et de réhabilitation des réseaux** en lien avec les communes. Ainsi, 650.000 € seront affectés à des extensions de réseau sur Frontignan, Sète, Vic-la-Gardiole, Mireval et Villeveyrac. 3 M€ seront consacrés à des travaux de réhabilitation à Frontignan, Mèze, Mireval, Poussan, Sète et Villeveyrac. Concernant le **réseau d'eau pluviale**, 2,2 M€ sont prévus pour l'entretien et la mise aux normes des infrastructures (**avaloirs, exutoires, collecteurs...**) à Mar-seillan, Balaruc-les-Bains, Sète, Frontignan, Montbazin et Gigan...

DÉCHETS

Sète agglomération possède la compétence "Collecte et valorisation des déchets". À ce titre, que ce soit en régie ou par le biais de ses prestataires, elle consacre 31 M€ de son budget à cette mission essentielle pour le quotidien de ses administrés. La fourniture de **composteurs, conteneurs ou Points d'Apport Volontaire (PAV)** pour le tri représente un budget de 720.000 €.

ESPACES NATURELS

L'Agglomération représente un ensemble naturel exceptionnel. On y répertorie près de 12.200 hectares de plages, étangs, marais, bois et garrigues, ainsi que 19 km de façade maritime. Un "patrimoine naturel" riche mais fragile qu'il convient de préserver. Au total, ce sont 6,4 M€ qui sont dédiés à cette mission dont :

- 2,8 M€ pour l'entretien des **zones littorales** (dont 1,7 M€ pour le confortement des géotubes du **Lido de Sète à Marseille**, 1 M€ pour la fin des travaux sur le **Lido de Frontignan** et 120.000 € pour l'étude submersion/érosion du **Littoral de Sète et Marseillan Plage**).

- 1,3 M€ pour les **zones humides** et les **espaces boisés limitrophes** (Salins de Villeroy / Aire de Loisirs du Pont Levis à Sète, Salins de Frontignan, Bois des Aresquiers, Etang de Vic ...)

- 700.000 € pour les **cours d'eau**, (restauration du Bourbou à Loupian, de la Vène à Montbazin, piste d'entretien du Pallas à Mèze, étude sur la Robine de Vic, renaturation et zone d'expansion de l'Homme Mort à Marseillan).

- 490.000 € pour l'élaboration du **plan de Gestion et Travaux** dans les massifs forestiers (140.000 € pour la Colline de la Moure, 300.000 € pour la Gardiole).

MOBILITÉS DURABLES

En plus des 25 lignes de bus qui desservent quotidiennement ses 14 communes, l'Agglomération participe à hauteur de 3,2 M€ au **transport scolaire** des collégiens sur le territoire, et consacre 200.000 € pour le **transport des personnes handicapées**, en lien avec le GIHP.

1,3 M€ sont prévus pour la requalification de la **voie verte** le long de la RD2 (faille de Balaruc et accès gare de Sète), ainsi que 975.000 € pour les travaux d'aménagement du **PEM parvis Nord**.

En 2021, SAM poursuit et intensifie son service de **navettes maritimes** à hauteur de 800.000 € (300.000 € pour la navigation dans les canaux de Sète et 500.000 € d'expérimentation pour le lancement d'une ligne Sète-Mèze). 270.000 € seront investis dans la **mise en accessibilité des arrêts de bus** (à Frontignan, Montbazin, Mèze...).

SAM consacre également 337.000 € à la **mobilité durable** comprenant entre autres l'aide à l'achat de **vélos électriques**, la mise en place de **bornes de recharge** pour véhicules électriques et l'installation de **stationnement vélos**. Enfin, 50.000 € sont dédiés au **soutien d'actions en lien avec la transition énergétique**.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION 14 M€

ZONES ÉCONOMIQUES

2 M€ de travaux (conçus à la SPLBT) sont prévus pour la requalification des **zones d'activités** des **Hauts de Mireval**, de Poussan "**Les Trouyaux**", de la **Catonnière** à Bouzigues et de Marseillan; mais également du bâtiment de l'**Écosite** à Mèze, pour 1 M€. Un programme de 260.000 € est inscrit pour l'**entretien des autres ZAE** du territoire. La requalification, l'extension et la commercialisation de la ZAE de l'**Embosque** bénéficiera de 1,9 M€.

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

SAM poursuit son aide aux **secteurs économiques touchés par la crise** de la Covid. Ainsi, 6,2 M€ sont consacrés aux **aides aux entreprises**, avec notamment la lancement d'une **plateforme locale de commerce en ligne** (40.000 €). 100.000 € sont provisionnés pour la **création d'une Agence de Développement**.

FORMATION

700 étudiants sont présents sur le campus de Sète composé de 10 établissements d'enseignement supérieur. En décembre 2020, une antenne du CNAM s'est implantée au CRI Manitas de Plata proposant des formations aux personnes peu qualifiées et trop éloignées de l'enseignement supérieur. En 2021, SAM consacrera 242.000 € pour le **soutien des formations existantes et l'implantation de nouvelles filières**.

12 M€

HABITAT, COHÉSION SOCIALE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COHÉSION SOCIALE

SAM subventionne la **Mission locale d'Insertion des Jeunes du Bassin de Thau** à hauteur de 520.000 €, auxquels s'ajoutent 140.000 € d'actions spécifiques portées par la MLIJ, comme les chantiers d'implication jeunes. En 2021, l'Agglopôle finance la création de l'**aire mécanique** de l'île de Thau (garage solidaire) pour un montant de 150.000 €.

HABITAT

3.5 M€, c'est la somme que l'Agglopôle consacrera cette année pour les **aides au secteur locatif** (public et privé) afin de favoriser l'installation sur les 14 communes du territoire. L'habitat, c'est aussi la gestion, en interne, **des aires d'accueil des gens du voyage**. 276.000 € sont prévus pour l'entretien des 3 sites communautaires.

SERVICES GÉNÉRAUX

34 M€

2021 sera pour Sète agglopôle méditerranée l'année de l'aboutissement d'une **gestion rationalisée avec l'accomplissement d'une mutualisation** des services déjà engagée.

En 2021, les taux des taxes locales restent inchangés :

- ▶ Cotisation Foncière des Entreprises : **39,89 %**
- ▶ Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : **14,50 %**
- ▶ Taxe d'habitation : **11,57 %**
- ▶ Taxe sur le foncier bâti : **2,11 %**
- ▶ Taxe sur le foncier non bâti : **5,11 %**
- ▶ Versement Transport : **1,25 %**

CULTURE, SPORTS & LOISIRS

24 M€

CULTURE

En 2021, SAM consacre plus de 2 M€ à la vie culturelle, avec 1,53 M€ de subvention pour la **Scène nationale**, 250.000 €, à travers ses structures culturelles, pour l'**Année Brassens**, 140.000 € pour le fonctionnement de **La Passerelle** à l'île de Thau et 40.000 € pour le **Festival de Thau**, seul Festival d'intérêt communautaire. Le renouvellement des collections des 6 **médiathèques** et leur programme d'animations, d'expositions et de conférences s'élèvent à 612.360 €. Les **musées** bénéficieront d'un programme de rénovation de 99.000 €. Les **fouilles** sur le site de la future médiathèque de Balaruc-les-Bains débiteront cet automne, SAM y consacrera 500.000 €.

SPORTS

4 M€ (sur 11 M€), c'est la somme prévue en 2021 pour les travaux de la **piscine de Gigan** qui débutent en avril. À cela s'ajoutent 275.000 € pour des **aménagement dans les piscines Di Stéfano** (Frontignan) et **Fonquerne** (Sète) et 115.000 € versés aux communes pour le remboursement par SAM des **frais de transport des enfants** vers les cours de **Natation Scolaire** qui se déroulent dans ces structures. L'Agglopôle consacre également 1,83 M€ aux subventions pour le **Sport de Haut Niveau** (soutien à 5 clubs pros du territoire) et 50.000 € pour des **sportifs individuels**.

